

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE  
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL  
MINISTRE DES FAMILLES, DE L'ENFANCE ET DES DROITS DES FEMMES  
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

<b>Compte rendu du comité de pilotage plan administration exemplaire des Ministères sociaux du 19 mai 2016</b>	
<b>Ordre du jour</b>	<p><b>Introduction</b></p> <p><b>I - Bilan 2015 des actions du PMAE des services de l'État</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du bilan des actions portées par la DRH</li> <li>• Présentation du bilan des actions portées par la DSI</li> <li>• Présentation du bilan des actions portées par la DFAS SGI</li> <li>• Présentation du bilan des actions portées par la DFAS DADD</li> </ul> <p><b>II - Retour des réunions bilatérales HFDD et Directions porteuses d'actions du PMAE</b></p> <p><b>III - Les nouvelles actions 2016-2017</b></p> <p><b>IV - Le PMAE des opérateurs et établissements publics</b></p> <p><b>V – Préparation de la semaine du développement durable du 30 mai au 5 juin 2016</b></p>
<b>Dossier de la réunion</b>	<b>Supports de la réunion du COPIL :</b>
<b>Documents ou liens vers des documents complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lien vers espace PACO du Département des achats et du développement durable</li> </ul> <p>Le dossier sera disponible sous PACO : <a href="https://paco.intranet.social.gouv.fr/servicescommuns/DFAS/achats-developpement_durable/DD/Pages/default.aspx">https://paco.intranet.social.gouv.fr/servicescommuns/DFAS/achats-developpement_durable/DD/Pages/default.aspx</a></p>

## 1 Introduction

Un des points principaux de l'ordre du jour de ce troisième comité de pilotage Plan Ministériel Administration Exemplaire sera l'ouverture du PMAE aux opérateurs et établissements publics majeurs des ministères sociaux ainsi qu'à leur direction de tutelle. En effet, conformément à l'instruction du Premier ministre du 17 février 2015, la construction du plan Administration Exemplaire qui était attendue de la part des services de l'Etat au niveau central et déconcentré s'étend aux établissements publics et opérateurs de plus de 250 ETP et doit être mis en place d'ici à la fin 2016.

En fin de réunion seront discutées les actions envisagées avec l'appui de la DICOM pour la semaine européenne du développement durable (SEDD) qui, cette année, a pour thème « Faites le plein d'idées pour recycler, rénover, vous déplacer... ».

## 2 Bilan 2015 des actions du PMAE des services de l'Etat

Pour mémoire, le périmètre du PMAE relatif au fonctionnement des services de l'État des ministères sociaux est structuré de la façon suivante :

Axe ou catégorie	Nombre d'actions socle interministériel	Nombre d'actions ministérielles
01 Procédural	2	7
02 Économies d'énergie	3	4
03 Mobilité durable	3	4
04 Économies de ressources et réduction des déchets	5	2
05 Préservation de la biodiversité	2	2
06 Responsabilité sociale de l'État	1	2
07 Actions Transversales	0	6
TOTAL	16	27

### A) Bilan des actions portées par la DRH

Six actions sont portées par la DRH dont trois du socle interministériel et trois ministérielles.

S'agissant de l'axe **Préservation de la biodiversité**, l'action **Développer l'alimentation biologique** (PB001) a pour indicateur la valeur des denrées biologiques achetées par rapport à la valeur totale des denrées achetées et cette action ne concerne que le restaurant du site Duquesne. Les données fournies n'ont pas évolué et pour rappel, l'indicateur ne vaut aujourd'hui que **7%** mais il pourra augmenter grâce au renouvellement du marché qui prévoit une sensibilisation plus forte sur les **circuits courts et les achats « bio »**. Cette action est directement en lien avec l'action PB003 concernant les supports achats de restauration collective pour favoriser les choix « bio » et les circuits courts (mise en place pour les services déconcentrés). Des efforts semblent avoir été faits quant à la signalisation des produits certifiés biologiques dans le restaurant pour les usagers.

Sur l'axe **Mobilité durable**, l'action **Développement de l'éco-conduite** (MD003) présente les mêmes résultats qu'en décembre dernier (les nouveaux chiffres ne pouvant être récoltés à ce jour) : **1.63% des agents autorisés à conduire un véhicule de l'administration ont été formés**. Il est à nouveau possible de conclure qu'il serait nécessaire d'élaborer un nouveau dispositif de formation et de le mettre en place activement.

Concernant l'axe **Responsabilité sociale de l'État (RSE)** deux actions sont pilotées par la DRH. Le bilan de la **stratégie télétravail** (RS002) au 31 mai 2015 met en évidence un nombre modéré de télétravailleurs (**60 dont 38 suite à prescription médicale**). La DGAFP a récemment publié le décret d'application de la loi du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi. Ce décret du **11 février 2016 instaure officiellement le télétravail dans l'administration**. Un arrêté ministériel doit être rédigé afin de définir et fixer les conditions d'exercice du télétravail (activités télétravaillables ou non, équipements, calendrier...). Perdurent des résistances culturelles au sein de l'administration mais avec de la volonté et une bonne implication managériale, le télétravail peut tout à fait trouver sa place dans notre mode de fonctionnement.

→ Sous réserve d'une validation du DRH, il serait intéressant de **promouvoir et de valoriser le télétravail** au cours de la Semaine Européenne du Développement Durable

Pour rappel, un des résultats du baromètre social de juin 2015 indiquait que 40% des agents interrogés avaient placé le télétravail comme premier élément de qualité de vie au travail et de conciliation vie personnelle/vie professionnelle.

- L'équipement qu'il est nécessaire de fournir à chaque agent télétravailleur étant important, la stratégie de télétravail pourrait avoir comme première difficulté l'impossibilité d'équiper les agents demandeurs. Il serait donc intéressant d'afficher un **coût d'installation par agent** ainsi que le coût marginal lié au fait d'être en télétravail.

La deuxième action RSE est le dispositif de **réservation de berceaux** (RS003) qui a été mis en place pour la région Ile-de-France à l'aide du facilitateur People and Baby va surement se développer puisqu'une crèche va fermer à Montparnasse et que beaucoup d'agents ont montré leur intérêt pour ce dispositif. **12 personnes en bénéficient aujourd'hui et ce chiffre pourrait monter à 31** en cas de fermeture de la crèche de Montparnasse.

#### Propositions de nouvelles actions

- la valorisation du nouveau dispositif de formation éco conduite
- valorisation du plan « gestion des âges »
- valorisation du label égalité qui devrait être déposé à la fin de l'année
- valorisation du marché sur le soutien psychologique des agents

#### B) Bilan des actions portées par la DSI

**L'axe Économie de ressources et réduction des déchets** comprend trois actions portées par la DSI :

L'action **Optimiser l'usage des solutions d'impression** (ERRD007) est soutenue par la mise en place d'une **charte de politique d'impression** (diffusée en décembre 2015), par le déploiement du marché **Solimp II** et par une diminution progressive du nombre d'imprimantes réseau en faveur d'une massification des besoins avec l'installation de Photocopieurs Multi Fonctions(PMF). Ce déploiement a permis de **réduire le parc de solutions d'impression de 23%**. Les consommables utilisés sont essentiellement **éco-labélisés** (ou utilisation de consommables génériques pour les imprimantes individuelles). Un suivi de l'utilisation des PMF est mis en place afin de pouvoir supprimer ou déplacer quelques machines (relocalisation des PMF selon leur degré d'exploitation).

L'action **Limitier les déchets et promouvoir le recyclage** (ERRD003) a pour indicateur le volume et le poids des déchets informatiques résiduels produits par agent. L'action menée avec le fournisseur pour disposer d'un **conditionnement optimisé (un seul carton contenant plusieurs matériels et non un conditionnement par matériel)** a permis de **réduire d'environ 90%** en masse et en volume les déchets lors des achats de PC.

L'action **Gérer les déchets et la fin de vie des produits** (ERRD006) va induire la mise en place d'une stratégie de recyclage de consommables et de matériels informatiques. Le recyclage se fait par le biais d'un éco-organisme agréé par le MEDDE. Une collaboration avec les **Ateliers du Bocage** a permis de traiter environ **8 tonnes de matériel**.

S'agissant de l'**axe Économies d'énergie**, l'action **Gérer de manière éco-responsable le matériel informatique et de télécommunication** (EE006) a pour indicateur de résultat de recenser les éco-gestes, les éco-pratiques pour promouvoir l'usage de la visioconférence, audioconférence et web-conférence. Il y a une **très nette augmentation de l'utilisation de l'audioconférence** (passage de 9 865 minutes en mars 2015 à 221 480 minutes en décembre 2015) **et de la web-conférence** (0 minute en mars et 56 929 minutes en décembre). Il serait ici intéressant de **rapprocher ces données aux frais de déplacement** afin de voir s'il y a une diminution des déplacements grâce à la mise en place des systèmes d'audio/web-conférence. Le recours à la visioconférence individuelle (type Skype) va se généraliser.

#### Propositions de nouvelles actions

- Mise en œuvre du suivi centralisé de l'utilisation des PMF (mars 2016) et poursuite du déploiement national Solimp II (avancement de 86% à fin avril 2016)
- Déploiement du socle bureautique MOEBIUS (modernisation de l'environnement bureautique et des infrastructures utilisateur) ; cela permettra notamment une diminution des consommations énergétiques par l'automatisation de l'écran de veille, veille prolongée, etc....
- Développement de la dématérialisation par le déploiement de PEGASE et de l'offre d'espaces collaboratifs
- Recyclage des consommables et de matériels informatiques (2017) : tri entre les matériels susceptibles d'être cédés à des agents ou à des associations, et les matériels hors service à recycler
- Fermeture en 2017 du site de backup informatique de Montparnasse (car redirigé vers Rosny)

### C) Bilan des actions portées par la DFAS SGI

15 actions sont portées par la DFAS SGI dont 9 relèvent du socle interministériel.

**L'axe Economies d'énergie** comprend trois actions visant à **Améliorer la performance énergétique des bâtiments** (EE002, EE003, EE007). Pour chacune d'entre elle, nous disposons **désormais des éléments chiffrés de référence ou base 0**. Ces indicateurs vont permettre de mieux connaître les consommations d'énergie : la quantité d'énergie réelle en kWh consommée chaque année (822 449 kWh/an en 2015 pour les sites Duquesne + Châtelet), les consommations annuelles d'énergie par m<sup>2</sup> (209.97 kWh/m<sup>2</sup> en 2015 pour les deux sites) et le déploiement d'un outil de suivi des consommations. Ces données chiffrées sont **disponibles depuis avril 2016**. Il est à noter que malgré la nouvelle isolation thermique des bâtiments, les consommations d'électricité n'ont pas nettement baissé et ceci s'explique par les nouvelles consommations dues au refroidissement des locaux (prestation très coûteuse en énergie mais permettant un meilleur bien-être au travail).

**L'axe mobilité durable** comporte six actions.

Elles couvrent un périmètre large puisqu'en 2015 elles concernent l'administration centrale, les services déconcentrés et les Agences régionales de santé (ARS), et en 2016 ce périmètre sera élargi aux établissements publics et opérateurs (autres que ARS). Les actions **Mieux acheter les véhicules légers et propres** (MD001, MD002) et **Assainir le parc pour réduire le surcoût des véhicules anciens** (MD004) ont pour but d'augmenter la part de véhicules propres, électriques, hybrides ou consommant peu. On note que 43% des véhicules rejettent moins de 110 gCO<sub>2</sub>/km et que 6% du parc est constitué de véhicules hybrides ou électriques. Une charte de bonne conduite sera disponible avant fin 2016 dans le cadre de l'action **Mieux utiliser les véhicules** (MD005). L'action **Adhérer aux supports achats interministériels** (MD006) a pour indicateur le taux d'adhésion ou couverture du marché d'entretien ALD sur les flottes AC + SD + ARS. Le taux de couverture des parcs par un marché d'assurance est suivi dans l'action MD007. Ces taux sont chacun de 100% pour AC + SD.

**Ces indicateurs devront être élargis aux opérateurs et établissement publics de nos ministères avant fin 2016.**

**L'axe Economie de ressources et réduction des déchets** comprend quatre actions dont les indicateurs ont pour année de référence 2015. L'action **Optimiser les consommations d'eau** (ERRD005) mesure la quantité d'eau consommée dans l'année et à partir d'une année de référence pour des fins de comparaison analytique. 2015, année de référence, les consommations s'élève sur les sites propriétaires à 21 769 m<sup>3</sup> d'eau.

Les actions **Limitier les déchets et promouvoir le recyclage** (ERRD002, ERRD003) mesurent respectivement la quantité achetée de papier recyclé (6,5% du papier acheté) et la quantité de déchets résiduels produits par agent et par an (99.7 kg/agent/an pour 2015). Un **effort certain est à produire quant à la part de papier recyclé dans les achats de ramettes**. L'action **Maîtriser la consommation de papier** (ERRD004) a plusieurs indicateurs comptabilisant le nombre de ramettes des différents types de papier commandé par an (par exemple 52 771 ramettes de papier blanc).

**L'axe Préservation de la biodiversité** comprend deux actions portées par SGI.

L'action **Préserver la qualité et la biodiversité des espaces verts** (PB002) a pour indicateur la surface d'espaces verts et non-bâti gérés de manière éco-responsable (4 890 m<sup>2</sup> gérés de façon éco-responsable en 2015). L'un des prestataires est un **ESAT** (établissement et service d'aide par le travail) ce qui permet une nouvelle fois d'**allier environnement et social**.

L'action **Nettoyer les locaux de manière éco-responsable** (PB004) a pour indicateur le pourcentage de produits éco-labellisés sur le total des produits utilisés (**99% des produits d'entretien sont éco-labellisés**). L'utilisation de ces produits est une obligation contractuelle dans nos marchés d'entretien.

→ Il serait intéressant de commencer à se renseigner sur les produits utilisés pour les dératisations et désinsectisations.

### Propositions de nouvelles actions :

- Recensement des actions et bonnes pratiques pour l'amélioration énergétique (axe économie d'énergie)
- Nombre d'actions de sensibilisation pour la performance énergétique (axe économies d'énergie)
- Voyager en train plutôt qu'en avion (axe mobilité durable perspective 2017) : des travaux sont réalisés avec le prestataire voyageur pour qu'il puisse fournir les données requises (distances parcourues, etc....)
- pistes mobilité durable : nombre de bornes de rechargement pour véhicules électriques ; déploiement d'un abonnement auto lib' ; parking à vélo...

#### D) Bilan des actions portées par la DFAS DADD

L'axe **procédural** comporte neuf actions concernant toutes le fonctionnement du PMAE. Elles participent à la mise en œuvre de la Circulaire du 17 février 2015 et à insuffler une réelle gouvernance. Pour la plupart, ce sont des actions permanentes sauf lorsqu'il s'agit de délais annuels à respecter pour le rendu des bilans et des rapports.

Les trois actions qui font partie de l'axe **Economies d'énergie** concernent les **BEGES**. Ces derniers ont été réalisés sur les 241 sites qui composent l'ensemble des sites des ministères sociaux (EE001). Les données ont ensuite été collectées et exploitées afin d'aboutir à la production de **57 rapports** (EE004). Pour rappel, les activités des services de l'Etat des ministères sociaux ont été évaluées à **11 000 teqCO<sub>2</sub>** en 2014, ce qui représente à la fois 1100 tours du monde en voiture et la quantité moyenne de CO<sub>2</sub> que tous les espaces verts de Paris absorbent par an. Le poste le plus contributeur en matière d'émissions de gaz à effet de serre est l'**énergie** (6 100 teqCO<sub>2</sub>) suivi des **déplacements** (3 800 teqCO<sub>2</sub>). Ces chiffres comprennent l'ensemble des émissions de tous les services de l'État (Administration centrale + DIRECCTE + DRJSCS). Les émissions de gaz à effet de serre de l'administration centrale s'élèvent quant à elle à 2 700 teqCO<sub>2</sub> pour 2014.

- Un **plan d'action triennal** devra être élaboré par le service en charge de la gestion des bâtiments (DFAS-SGI). Le DADD assurera une présentation des résultats du BEGES, des rapports intermédiaires et un appui méthodologique. Plusieurs actions du PMAE figurent dans les recommandations réalisées avec l'outil de l'ADEME
- Proposition de mettre à disposition les données du BEGES aux services concernés suite au transfert des crédits de fonctionnement sur le programme 333

L'axe **transversal** comprend quatre actions qui ont pour but de **valoriser** certaines démarches de développement durable mises ou à mettre en place. Les actions de l'axe transversal concernent des travaux qui ont été effectués sur les marchés dans le but de vérifier qu'il y ait des **clauses environnementales et sociales** (bilan des marchés ayant fait l'objet d'un avis de performance).

### **3 Les nouvelles actions 2016-2017**

Lors du comité de pilotage interministériel Administration Exemplaire (CPIAE) piloté par le Commissariat Général du Développement Durable et de l'Energie (CGDDE) du 31 mars 2016, **15 actions interministérielles supplémentaires pour 2015** ont été proposées. Les représentants des ministères ont souhaité **réduire le nombre d'actions à 9** réparties sur les axes Economies d'énergie, Mobilité durable, Economie de ressources et réduction des déchets et Responsabilité sociale de l'État.

Nous sommes actuellement dans l'attente du compte rendu du COPIAE du 31 mars dernier afin de pouvoir **valider ou non** ces nouvelles actions. Mais il est d'ores et déjà possible de faire le constat suivant : la majorité des nouvelles actions proposées fait déjà partie de notre PMAE dans le socle ministériel. En effet la charge de travail supplémentaire sera réduite et il s'agira en grande partie de faire basculer nos actions déjà mises en place et valorisées vers un **statut interministériel**. Les autres actions sont le plus souvent de reprise d'indicateurs des anciens plans administration exemplaire. Les services pourront facilement réamorcer la collecte des données en vue de les produire.

Dans le cadre de la recherche de nouvelles actions à introduire dans notre PMAE, il serait intéressant de se renseigner sur **l'abonnement à la documentation et à la presse dématérialisée**. Cette action pourrait s'inscrire dans l'axe Economie de ressources et réduction des déchets. En effet, plus qu'une économie de coûts, la mise en place de ce projet permettrait l'économie de papier à grande échelle et s'inscrirait ainsi pleinement dans une démarche de durabilité.

## 4 Le PMAE des opérateurs et des établissements publics

Une enquête réalisée auprès des directions a permis d'identifier **21 opérateurs éligibles** pour produire un PMAE. L'instruction du Premier ministre du 17 février 2015 appelait en effet à étendre le PMAE aux **opérateurs et établissements publics de plus de 250 ETP** (les autres opérateurs et établissements publics pouvant choisir de faire un PMAE ou non).

Pour rappel, voici la liste des opérateurs et établissements publics majeurs de nos ministères :

Opérateur	Direction	Programme
ARS Aquitaine + Limousin + Poitou-Charentes	DFAS	124
ARS Auvergne + Rhône-Alpes	DFAS	124
ARS Basse et Haute Normandie	DFAS	124
ARS Bourgogne + Franche Comté	DFAS	124
ARS Bretagne	DFAS	124
ARS Centre	DFAS	124
ARS Champagne Ardenne + Lorraine + Alsace	DFAS	124
ARS Ile de France	DFAS	124
ARS Midi-Pyrénées + Languedoc Roussillon	DFAS	124
ARS Nord Pas de Calais + Picardie	DFAS	124
ARS Océan indien	DFAS	124
ARS PACA	DFAS	124
ARS Pays de Loire	DFAS	124
EPIDE - Établissement public d'insertion de la défense	DGEFP	102
Pôle emploi	DGEFP	102
ABM - Agence de biomédecine	DGS	204
ANSM - Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé	DGS	204
EFS - Établissement français du sang	DGS	204
EHESP - École des hautes études de santé publique	DGS	204
INVS - Institut de veille sanitaire		
<b>Ou à compter du 01/01/2016 – fusion INPES + EPRUS + INVS dans l'agence nationale de santé publique "Santé publique France"</b>	DGS	204
INSEP - Institut national du sport, de l'expertise et de la performance	DS	219

Il est proposé de rédiger une instruction signée du Secrétariat Général qui rappellerait à l'ensemble des opérateurs d'intégrer dans leurs objectifs de résultats les dispositions de l'instruction du Premier ministre du 17 février 2015 et ainsi d'**assurer la mise en œuvre du PMAE** dans le respect des délais impartis. Une note distincte sera adressée aux ARS concernant le PMAE.

Le PMAE des opérateurs devra intégrer un **cadre minimal d'actions** correspondant au socle d'actions interministérielles. Il sera dans un second temps souhaitable que chaque structure valorise des **actions internes** qui s'additionneront au premier socle d'actions mis en place. Sachant qu'il est obligatoire de réaliser un BEGES tous les trois ans pour les établissements publics, un modèle de **cahier des charges pour lancer un BEGES** sera mis à disposition pour aider les opérateurs qui procéderont à leursancements.

Conformément à la **note du 5 mars 2016** concernant la mise en place du PMAE des opérateurs et établissements publics, un **représentant de chaque direction de tutelle doit être identifié** afin de mettre en place des bilatérales au cours desquelles les directions recevront un appui, des conseils et l'ensemble des documents méthodologiques concernant la mise en place et le suivi du PMAE.

Le président propose d'inviter l'**UCANSS** au prochain COPIL afin d'entendre leur témoignage au sujet de leur troisième plan triennal de développement durable ; ils pourraient effectivement nous présenter les démarches et les actions mises en place.

## 5 Préparation de la semaine européenne du développement durable 2016

La semaine européenne du développement durable se tiendra cette année du 30 mai au 5 juin et aura pour thème « **Faites le plein d'idées pour recycler, rénover, vous déplacer...** ».

Les actions mises en place auront pour but de valoriser ce qui est fait au sein des ministères sociaux :

- Sur l'espace parquet du site Duquesne, une exposition va valoriser plusieurs actions grâce à la création de **12 pictogrammes** représentant les éco-gestes à mettre en place sur les thèmes de la mobilité, la vie quotidienne, l'énergie et la dématérialisation.
  - Diffusion de **films** de la région Ile-de-France et de l'ADEME
  - Diaporama de présentation des actions mises en place par les ministères sociaux et des preuves de leur **exemplarité en termes de développement durable**
  - **Exposition d'affiches et de panneaux** réalisés par la Mairie de Paris, l'UCANSS et l'ADEME sur des thèmes tels que le tri sélectif ou autre
  - Une **urne** sera mise à disposition des agents afin de leur permettre de s'exprimer sur les thèmes de la semaine et elle sera aussi disponible sur PACO en dématérialisée
  - Des interviews et des rubriques seront consacrées à cette semaine dans **Acteurs Magazine** et sur **PACO**
  - Diffusion de **quizz** et d'un « **le saviez-vous** » sur le thème du développement durable
- Proposition d'engager une **communication riche et régulière** sur le thème de la mise en œuvre du PMAE et de l'impact que les **démarches développement durable** peuvent avoir sur les agents.

<b>Date de la prochaine réunion</b>	<p><b>Mi novembre début décembre</b>  <b>Le date et le lieu seront confirmés dans la convocation</b></p> <p><i>N'hésitez pas à nous transmettre vos questions :</i>  <a href="mailto:DFAS-DADD-RESEAU-ACHAT@sg.social.gouv.fr">DFAS-DADD-RESEAU-ACHAT@sg.social.gouv.fr</a></p>
-------------------------------------	---

### Liste des participants

M. Laurent SETTON, HAUT FONCTIONNAIRE AU DEVELOPPEMENT DURABLE, Secrétariat général chargé des ministères sociaux Président du COPIL	Présent
---	---------

### I - Le Département des achats et du développement durable en charge du secrétariat du COPIL

M. Patrick LEGALL Chef de service Direction des finances, des achats et des services	Présent
Mme TUCHMAN, Responsable Ministériel Achats RMA Cheffe du département des achats et du développement durable DFAS-DADD	Présente
Mme FONKOU-TAGUE, adjointe au chef du pôle performance des achats et du développement durable DFAS-DADD-PERFA	Excusée
Mme FRAILE, du pôle performance des achats et du développement durable chef du projet BEGES DFAS-DADD-PERFA	Présente
Mme Fanny ROUDERGUES Apprentie master DFAS-DADD-PERFA	Présente
M. Xavier REGORD, Chef du pôle performance des achats et du développement durable DFAS-DADD-PERFA	Présent
Mme GUIDONI Adjointe à la cheffe du département des achats et du développement durable DFAS-DADD	Présente

## II – Les représentants des réseaux :

M Thierry NAUDOU Secrétaire général DIRECCTE Aquitaine	Excusé
M Stéphane LAPEYRE, Responsable moyens généraux Représentant de la DIRECCTE Aquitaine,	Excusé
M. David DUMAS, Secrétaire général DRJSCS Île-de-France	Présent
Mme Cécile BARCELO Cheffe du service finances et contrôle interne comptable Représentante de la DRJSCS Île-de-France	Excusée

## III – Les représentants des directions supports en charge du fonctionnement des services et de la communication :

M Éric LEDOS Chef de service Direction des ressources humaines	Excusé
Mme Danielle CHAMPION Sous-directrice de la qualité de vie au travail Direction des ressources humaines	Présente
M Alain SAUTON Chef de la Mission de la diversité et de l'égalité des chances (SD3B) Représentant de la DRH	Excusé
M. Erick GLIPPA Sous directeur des services généraux et de l'immobilier DFAS –SGI	Excusé
M. Laurent GRAU Adjoint au sous directeur des services généraux et de l'immobilier chargé du fonctionnement courant	Présent
M. Philippe BENOIST Adjoint au sous directeur des services généraux et de l'immobilier chargé de l'immobilier	Excusé
M. Philippe MAROT, Chef du bureau de la maintenance DFAS-SGI-MAINT - Représentant SGI immobilier	Présent

M. Christophe ROUQUIE Chef de service Direction des systèmes d'information	Présent
M Marc DIJOUX Chef du BRHAF Représentant de la DSI	Excusé
Mme Emmanuelle BARA Déléguée à l'information et à la communication	Excusée
M François BARASTIER Représentant de la DICOM	Excusé
Mme Dominique ALLORY Représentante de la DICOM	Présente
Mme Virginie MEUNIER Chef du bureau de la communication de la jeunesse et des sports BCOMJS	représentée par M Cyril MERTENS

M Pierre PELISSER-HERMITTE Responsable de la tutelle de l'INSEP Direction des sports	Présent
M Christian POIRET Chef de service Direction générale de la Santé	Absent
Alexandre DELPORT Représentant de la DGEFP	Présent